

N° 4 - NOVEMBRE 2020

# Le Bulletin

www.cercle-democratique.org

## JOURNÉE LIBÉRALE

Samedi 7 novembre,  
de 9h30 à 16h à l'Hôtel  
Alpha Palmiers, à Lausanne

## SOIRÉE ANNUELLE

Vendredi 4 décembre  
à l'Hôtel Mirabeau  
à Lausanne

## SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Jeudi 25 février 2021  
«Toubib or not toubib»  
au Cazard à Lausanne



© Celine Michel

© J.O. 2020

*Dossier spécial*

# Les nouvelles formes de travail

- Comment le coworking est une bonne alternative au Home Office p. 18
- The WorkHub - deux espaces, une communauté p. 22
- Le COVID, catalyseur de la numérisation des emplois p. 24
- Télétravail: mise en pratique et premiers retours p. 26

# ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

[www.golay-immobilier.ch](http://www.golay-immobilier.ch)

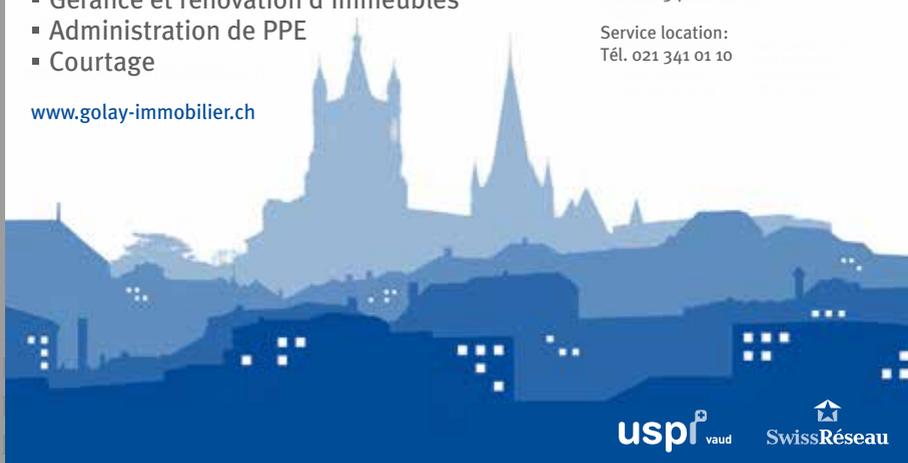


## Golay Immobilier

Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2  
1003 Lausanne  
Tél. 021 341 01 01

Service location:  
Tél. 021 341 01 10



uspi<sup>®</sup>  
vaud

SwissRéseau



# Festival du lit

# BOXSPRING

chez votre partenaire

**superba**<sup>®</sup>  
L'art suisse du sommeil

**MULTI**  
**LITS**

Depuis plus de 35 ans à Lausanne

Bl de Grancy 14 - Lausanne - Tél. 021 617 39 40 - [www.multi-lits.ch](http://www.multi-lits.ch)

## ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne  
Place de la Riponne 1  
1005 Lausanne  
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3  
www.cercle-democratique.org

## RÉDACTION

Pascal Nicollier  
redaction@cercle-democratique.org

## CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction  
Gérard Lebet  
g.lebet@art-direction.ch

## IMPRESSION

Groux-Graph'Style SA  
Aline Zerr  
Ch. de Rionzi 58  
1052 Le Mont/Lausanne  
Tél. 021 641 61 41  
info@groux-graphstyle.ch  
www.groux-graphstyle.ch

## PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire  
Claude Froelicher  
Chemin de Sous-Mont 21  
1008 Prilly  
Tél 079 278 05 94  
claude.froelicher@urbanic.ch

## TIRAGE

1000 ex.  
4 parutions annuelles

## CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à la rédaction

**5**  
EDITO

**8**  
**SOIRÉE ANNUELLE**  
«Un goût d'Alsace»  
Hôtel Mirabeau, Lausanne

**10**  
**JOURNÉE LIBÉRALE**  
«Les contre-pouvoirs  
au service de la liberté»

**11**  
**PETIT NOUVEL AN**  
À l'Hôtel Mirabeau  
en 2021!

**13**  
**SOIRÉE RÉCRÉATIVE**  
«Toubib or not toubib»  
au Cazard à Lausanne

**14**  
**TRAVAUX ET FUTUR  
DU RESTAURANT**  
«LE VAUDOIS»

**18**  
*Dossier spécial:*  
**LES NOUVELLES  
FORMES DE TRAVAIL**



**26**  
**LA VISION  
DU POLITIQUE**  
*Télétravail: mise en pratique  
et premiers retours*



**29**  
**DROIT AU BUT**  
*Je me lance!*  
*Quelle forme juridique choisir?*

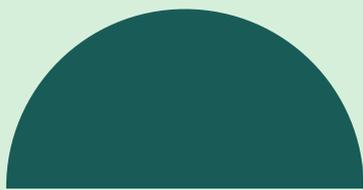
**32**  
**LES JEUNES  
ONT LA PAROLE**

**34**  
**CŒUR À CŒUR**

**36**  
**CLIC-CLAC...**

**39**  
**LA GACHETTE**  
*Rappel des dates  
d'entraînement 2020-21*

**40**  
**LE CALENDRIER**



## HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours  
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking assuré - Fitness, Sauna, Hammam

## BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne  
Tél.: +41 21 614 90 00  
[www.hotelbellerive.ch](http://www.hotelbellerive.ch), [info@hotelbellerive.ch](mailto:info@hotelbellerive.ch)



**LIAUDET PIAL  
RÉHABILITATION**

**RÉPARATION PAR LE  
GAINAGE DES CANALISATIONS**



**ECOENTREPRISE  
CERTIFICATION  
EXCELLENCE**

DEVELOPPEMENT DURABLE  
RESPONSABILITE SOCIALE

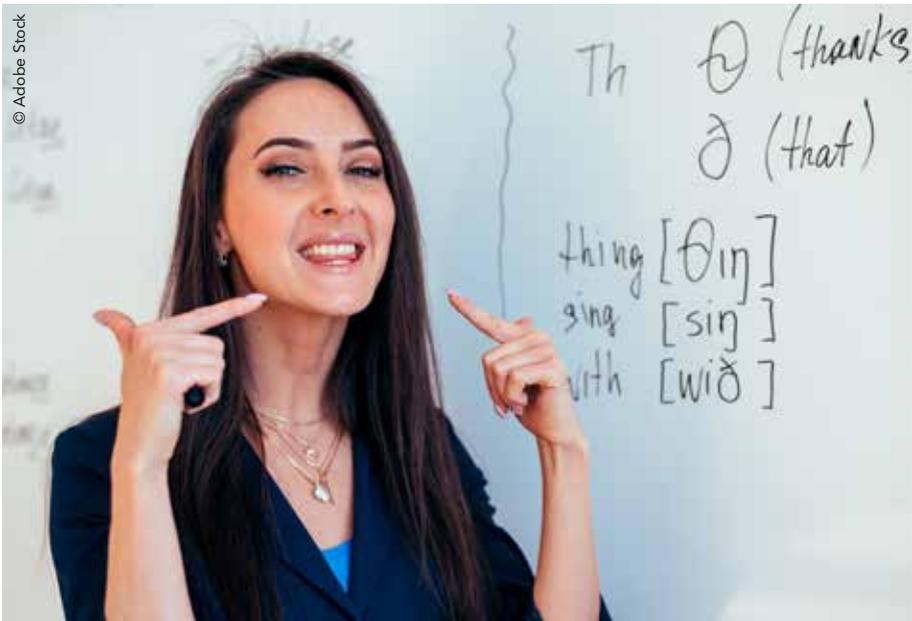
Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** [www.liaudet-pial.ch](http://www.liaudet-pial.ch)



## L'EDITO

par Coryne Eckert  
Présidente du CDL

# Quand le Cercle se met à la langue de Shakespeare, on dira que c'est encore la faute au COVID



Et bien oui pour cette fois. Qui aurait pu imaginer que nous allions consacrer un dossier sur les nouvelles formes de travail? Vous êtes nombreux à avoir déjà entendu parler ou lu un article sur les questions du *coworking* (espace de travail partagé), du *home office* (télétravail ou travail à domicile), du *digital workplace* (espace de travail digital) ou encore du *cloudwork* (entreprise à distance) et du *smartwork* (travail intelligent), mais n'avez jamais vraiment osé approfondir le sujet de peur de vous y perdre.



INTERMANDAT  
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **30** experts  
en révision, fiscalité et comptabilité  
à votre service depuis 1932 pour trouver  
la meilleure solution adaptée à  
vos besoins.

[www.intermandat.ch](http://www.intermandat.ch)



**Entreprise Forestière Daniel Ruch SA**

1084 Carrouge (VD)

Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44

[www.danielruch.swiss](http://www.danielruch.swiss)



**TRAVAUX FORESTIERS  
ACHAT DE BOIS / FORÊTS**

**ELAGAGE**

**STABILISATION BIOLOGIQUE**

**TRANSPORT**

**GENIE FORESTIER**



# L'EDITO

Quand le Cercle se met  
à la langue de Shakespeare...

Et pourtant dans ce dernier numéro de l'année, nous avons tenté un exercice fort intéressant en analysant ces nouveaux modes de travail qui touchent toutes les générations et qui révolutionnent nos schémas. L'être humain s'accommodera-t-il à ces nouveaux environnements de travail et comment les entreprises réfléchissent au changement de paradigme quant à la manière de travailler de leurs collaboratrices et collaborateurs. De beaux défis prometteurs tant sur la vie professionnelle que privée.

Abordons maintenant d'autres sujets plus légers avec nos propositions de rencontres entre amis. Réservez d'ores et déjà votre soirée du 4 décembre à l'Hôtel Mirabeau pour notre traditionnelle soirée annuelle et son petit goût d'Alsace (sans ses marchés de Noël). Et à peine passées les Fêtes de Noël, notre tout aussi traditionnel Petit Nouvel An du samedi 30 janvier, exceptionnellement cette année à l'Hôtel Mirabeau également. Eh oui, les travaux du Café Le Vaudois nous contraignent à nous déplacer. Si vous désirez en savoir plus sur ce chantier du début d'année, sautez directement à la page 15 de ce numéro en parcourant le rapport du Président de la SI Maison Vaudoise.

Et en février encore, agendez également la date du jeudi 25 février pour assister à une soirée exceptionnelle autour de

textes et de chansons françaises interprétés par le duo composé des Drs Eric Rochat et Jacques Perrin au piano à la salle du Cazard à Lausanne. 75 minutes d'émotion, de rires et de (re)découvertes. Avant de clore ce dernier édito de l'année, je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre fidélité et vos témoignages d'amitié tout au long de l'année et vous adresse, au nom du Cercle démocratique, une belle fin d'année et un bon début de nouvelle année, tout en espérant vous voir toujours plus nombreux et toujours en forme à nos nombreuses manifestations que nous avons plaisir à vous organiser. Et l'année 2021 promet d'être riche en nouveaux événements.

**Bonne lecture et à très vite.**



Retrouvez toutes les informations sur internet:

**WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG**

*Et inscrivez-vous au «Courriel du CDL»!*

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

Vendredi 4 décembre 2020



*Soirée annuelle*  
«*Un p'tit goût d'Alsace*»



**Hôtel Mirabeau  
à Lausanne**

# Programme

(Tables de 8 personnes)

**19h00** Apéritif avec les vins  
du CDL



**20h00** Discours de bienvenue  
de la Présidente du CDL,  
puis repas



**Avant le dessert,**  
tirage de la tombola  
avec trois superbes lots



**Bal**  
Avec l'orchestre Midnight

**Payable sur le compte postal du Cercle  
Démocratique au moyen du code QR ci-des-  
sous (qui peut être «flashé» par votre télé-  
phone portable avec l'ap-  
plication de votre banque  
ou présenté au guichet de  
la poste pour paiement),  
sinon aux coordonnées  
bancaires suivantes:**



**Cercle Démocratique  
1000 Lausanne  
CH43 0900 0000 1000 0763 3**

## Menu

*Carpaccio de radis et  
pickles de concombre*



*Quenelles de brochet*



*Le coup du milieu*



*Choucroute garnie*



*Strudel aux pommes*



*Vins d'Alsace et bière  
Eaux minérales gazeuses et non gazeuses  
Café*

**CHF 80.-** par pers.

(Tout compris:  
apéritif, menu, boissons, café)

**Inscription obligatoire: réponse jusqu'au  
jeudi 26 novembre dernier délai**

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par courrier postal à l'adresse suivante:  
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11,  
1004 Lausanne

## Bulletin d'inscription

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: ..... E-mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Date: .....

Signature: .....



## «*Les contre-pouvoirs au service de la liberté*»

**L**a Journée libérale du 7 novembre organisée par l'Institut libéral et auquel s'associe le CDL aborde cette année un thème aussi important qu'actuel: «Les contre-pouvoirs au service de la liberté».

A une époque où l'on peut légitimement s'interroger sur l'avenir de la démocratie, sur le destin d'une pensée libérale dont les gens semblent pouvoir s'éloigner avec une facilité déconcertante, il est essentiel de s'intéresser à l'un des piliers du respect de la liberté: l'existence de contre-pouvoirs.

Benjamin Constant, Alexis de Tocqueville et d'autres ont approfondi ce que les philosophes du XVIII<sup>ème</sup> siècle avaient déjà mis en évidence: le pouvoir laissé à lui-même est condamné à en abuser. Pour empêcher les dérives autoritaires contenues en germe dans la notion de pouvoir, il n'y a dès lors qu'une solution: ériger des contre-pouvoirs.

La séparation des pouvoirs, le recours, comme en Suisse, au pouvoir du peuple investi de la capacité de dire non au gouvernement, l'action parlementaire, une presse libre, le respect scrupuleux des libertés publiques et du droit de propriété, voilà les instruments qui doivent garantir ces contre-pouvoirs, au service d'un authentique Etat libéral!

La Journée libérale aura lieu le samedi 7 novembre 2020, de 9h30 à 16h à l'Hôtel Alpha Palmiers, à Lausanne.

Seront abordées les thématiques suivantes:

- L'importance des contre-pouvoirs pour la liberté
- La cour des comptes comme moyen de limiter l'Etat
- Le rôle de la presse au service de la liberté
- Réglementation, les conséquences pour la liberté

Le programme complet est disponible sur notre site [www.cercle-democratique.org](http://www.cercle-democratique.org), ou sur le site de l'Institut libéral, [www.libinst.ch](http://www.libinst.ch), sur lequel vous pourrez vous inscrire.

***Inscription obligatoire!***



# *Petit Nouvel An 2021*

## *«Buffet Vaudois»*

**Attention,** *la traditionnelle rencontre du Petit Nouvel An aura lieu cette fois à:*

# **l'Hôtel Mirabeau**

*à Lausanne*

***samedi 30 janvier 2021***

*de 11h à 14h*

*en raison des travaux de transformation du Restaurant «Le Vaudois». Ne vous trompez donc pas de lieu!*

*Le Comité se réjouit de vous retrouver à cette occasion pour fêter l'An Neuf!*

# MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires  
Service dépannage

CH - 1009 Pully  
tél. +41 21 728 11 83  
fax. +41 21 729 42 06  
[www.mayorsanitaire.ch](http://www.mayorsanitaire.ch)  
[secretariat@mayorsanitaire.ch](mailto:secretariat@mayorsanitaire.ch)



AXOR



ferblanterie  
couverture  
et entretien  
de toitures

CheminduMoulin 1  
Case postale 326  
CH-1095 LUTRY  
Tél. 021 791 34 93  
Fax 021 791 38 33  
[jp.ceppi@vtxnet.ch](mailto:jp.ceppi@vtxnet.ch)



*Soirée récréative*  
**Jeudi 25 février 2021**  
*au Cazard*

**«TOUBIB or  
not TOUBIB»,**

**d**uo composé des Drs **Eric Rochat** et **Jacques Perrin** (piano), vous propose une exceptionnelle soirée de textes et de chansons françaises le jeudi 25 février 2021 à la salle du Cazard, rue Pré-du-Marché 15 à Lausanne. Leur spectacle «**Allo maman bobo!**» privilégie musicalité, poésie et vous promet 75 minutes d'émotion, de rires et de (re)découvertes.

*Payable sur le compte postal du Cercle Démocratique au moyen du code QR ci-dessous (qui peut être «flashé» par votre téléphone portable avec l'application de votre banque ou présenté au guichet de la poste pour paiement), sinon aux coordonnées bancaires suivantes:*



**Cercle Démocratique**  
**1000 Lausanne**  
**CH43 0900 0000 1000 0763 3**

**Ouverture des portes: 19h30**  
**Début du spectacle: 20h00**  
Apéro enrichi après le spectacle  
**Prix des places: Fr. 20.-** par pers.

**Inscription obligatoire: réponse jusqu'au**  
**jeudi 18 février 2021 dernier délai**

- par courriel: [inscription@cercle-democratique.org](mailto:inscription@cercle-democratique.org)
- par courrier postal à l'adresse suivante:  
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11,  
1004 Lausanne

## Bulletin d'inscription

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: ..... E-mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Date: .....

Signature: .....

The image shows the interior of a restaurant. In the foreground, there are several tables set with white tablecloths, glassware, and cutlery. A large, ornate lamp with multiple yellow shades stands in the center. In the background, there are more tables, chairs, and a large framed picture on the wall. A sign on a table in the background reads "Café Gourmand".

# Travaux et futur du restaurant «Le Vaudois»

## RAPPORT DE LA SI MAISON VAUDOISE PRÉSENTÉ À L'AG CDL DU 16.09.2020

*Madame la Présidente,*

*Mesdames et Messieurs, chers Membres du Cercle,*

*Il est de coutume que les principaux événements vécus par votre société immobilière, la SI Maison Vaudoise SA, vous soient annuellement communiqués à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire du CDL.*

*Je me permettrai dès lors d'évoquer deux thèmes qui ont particulièrement retenu notre attention en 2019 et depuis le début de l'année 2020: le projet de transformation du Café Vaudois et la fusion par absorption de la SI Louis Ruchonnet par la SI Maison Vaudoise, dont je rappelle que le capital-actions de cette dernière est totalement en mains du Cercle Démocratique Lausanne.*

*Le Vaudois a été complètement réaménagé en 1993. Ses murs appartiennent à la SI puisqu'ils font partie du bâtiment propriété de la Maison Vaudoise. En revanche, les équipements techniques et intérieurs du restaurant, son mobilier et sa décoration notamment, sont à la charge et sous la responsabilité de son locataire, qui était alors M. Nicola Balsamo.*

*Le bail a été repris par ses fils, mais seul Richard Balsamo exploite l'établissement et le Bruxelles Café depuis plus de 2 ans, depuis le départ de son père à la retraite. Les principaux équipements du Café Vaudois, comme la cuisine, n'ont pas changé depuis 1993. Le bail a été résilié le 23 juillet 2014 déjà, alors que le 1<sup>er</sup> projet de rénovation porté par M. Balsamo en 2012 restait sans suite, faute d'un financement de sa part. Pour rappel, le bail dénoncé donc en 2014, avec effet au 31 décembre 2018, laissait un délai (de 4 ans), bien au-delà de la pratique usuelle. Après diverses négociations et procédures, le bail a finalement été reconduit pour une ultime prolongation jusqu'au 31 décembre 2020, selon décision du Tribunal des baux.*

*Une mise au concours publique a été ouverte au printemps 2018, dès la décision du Tribunal rendue et le projet précisé par le Bureau d'architectes CCHE à Lausanne, en vue de procéder à une indispensable rénovation du*

*Café Vaudois, tout en proposant sa transformation complète, en vue de le moderniser. Cette mise au concours a été réalisée sous les auspices de Gastro Consult, mandaté par le Conseil d'administration de la SI. Le choix du Conseil s'est porté, en novembre 2018, après l'analyse de plusieurs dossiers, sur celui de la société BHB Holding SA, qui gère déjà plusieurs établissements publics.*

*On peut citer pour exemples l'Auberge communale de Bussigny (propriété de la Commune), le Chalet suisse (propriété de la Ville de Lausanne), le Septième, une auberge de Cheseaux, ou encore le Pont de la Venoge à Echandens et le Café de l'Evêché.*

*Sous réserve de l'issue de la mise à l'enquête publique, les travaux débiteront au Vaudois dès janvier 2021 avec une ouverture du nouveau Café prévue à l'automne de la même année, soit dans un peu plus d'un an. La SI Maison Vaudoise investira quelque Fr. 3.5 millions à cette fin, outre un million supplémentaire environ financé par le nouvel exploitant. Il s'agira, dans les grandes lignes, de descendre la cuisine d'un étage, au sous-sol, en vue de doubler la capacité du restaurant au rez-de-chaussée. Une salle plus petite au sous-sol restera disponible pour de la restauration ou des réunions. Le nouvel établissement conservera le caractère de brasserie qui a fait son succès, en proposant des mets et des vins du terroir notamment. Seule inconnue à ce jour, la configuration de la nouvelle terrasse du Vaudois, appelée elle aussi à « muter»... car la Ville de Lausanne impose désormais une nouvelle réglementation à cet égard. Affaire à suivre donc.*

*Le second dossier majeur dont je souhaite vous entretenir concerne la fusion opérée entre la SI Maison Vaudoise et la SI Louis Ruchonnet. Sans brosser l'histoire de ces deux institutions «radicales», intimement liées au CDL, je rappellerai juste les faits suivants:*

- *Le bâtiment sis au numéro 15 de l'avenue Louis Ruchonnet abritait au bas de l'immeuble jusqu'au retrait de ses rotatives du siècle dernier, l'Imprimerie vaudoise. En 2008, la SI Maison Vaudoise acquérait toute la partie inférieure du bâtiment afin d'y créer et d'y louer 7 lofts et deux commerces dont un café au succès confirmé, tous encore occupés à ce jour.*
- *La partie supérieure du bâtiment, composée de 8 appartements et de 2 bureaux, faisait toujours partie du patrimoine de la SI Ruchonnet, dont la SI Maison Vaudoise, actionnaire principal, gagnait en importance au fil des ans.*

- *Finally, purchasing all the shares of SI Ruchonnet that it was offering, the SI Maison Vaudoise became the majority shareholder. It is worth specifying in this regard that all the share purchases were based on precise criteria: the fiscal value before work, subject to annual fluctuations, and the value after expert appraisal of the renovated and transformed property. This operation took more than 10 years, since it began in 2008.*
- *It now raises the question of the relevance of keeping 2 companies and 2 separate managements for a single and same property...*
- *The tax opportunities arising from the entry into force of the RIE 3, favoring exemptions for companies, were the solution opening the way to a merger by absorption. This was undertaken last spring, through a campaign of acquisition from the last historical owners of the shares. This operation was carried out in favor of expert appraisals, financial and tax, with the professionals entrusted with the task by the boards of directors of the two companies. In order for everything to be done in accordance with the rules of the art, it was completed and formalized at the end of the month of June 2020.*

*The assets of your real estate company consist from today of the property of Riponne 1, of the property of Louis Ruchonnet 15 and... of a small vineyard in Chardonne from which the wines of the Cercle are produced!*

*Thank you for your attention.*

*Lausanne, le 16 septembre 2020.*

*Pour le Conseil d'administration  
de la SI Maison Vaudoise:*

**Pascal Petter**  
*Président*



#### ► Mélanie Burnier

Au bénéfice d'une licence HEC en gestion d'entreprise, Mélanie Burnier a démarré sa carrière dans l'horlogerie, avant de rapidement bifurquer dans les études de marché. Après 15 années passées à parcourir le monde pour étudier le comportement et la satisfaction des passagers de compagnies aériennes, elle a décidé de se recentrer sur des activités plus locales. Mettant à profit son expérience d'analyse et de gestion, Mélanie travaille en tant qu'indépendante dans des domaines aussi variés que des audits de performance (mandat à la Cour des Comptes en 2016), du soutien à des entités culturelles ou des suivis d'entrepreneur·e·s. Ne souhaitant pas travailler à la maison, elle réfléchit dès 2014 au coworking et ouvre son premier espace en 2017 à Vevey, persuadée de la pertinence et de l'avenir de ce type d'espaces dans une logique de développement durable.





*Comment  
le coworking  
est une bonne alternative  
au Home Office.*

**L**e printemps 2020 aura été marqué, de manière involontaire, par une accélération des méthodes de travail dans les entreprises; une grande partie des employé·e·s, dont le travail ne nécessite pas une présence sur site, a testé le télétravail en version «Home Office», avec plus ou moins de réussite. Pas évident de s'adapter rapidement, que ce soit au niveau organisationnel, ergonomique ou logistique, lorsque ce changement n'était pas planifié. Force est de constater que l'être humain s'est généralement accommodé de la situation et que la majorité des entreprises réfléchissent aujourd'hui à un changement de paradigme quant à la manière de travailler, surtout lorsque certains sondages montrent que 80% des suisse·sse·s souhaiteraient faire perdurer le télétravail.

Cette accélération du télétravail corrobore une étude réalisée en 2016 déjà par l'entreprise Deloitte, qui estimait la proportion des travailleurs qui pourrait accéder à des facilités de télétravail à 50% de la population active, soit 2.2 mios.\*

Le télétravail a fait ses preuves ces derniers mois, mais il ne faut pas occulter les problématiques liées du côté des travailleuses et travailleurs : au risque d'isolement, à la problématique de la séparation entre vie privée et vie professionnelle et à l'ergonomie de travail et du côté des patron·ne·s : à la bonne utilisation des outils de gestion à distance, à la peur de perte de contrôle sur les collaborateur·trice·s, à la crainte pour la sécurité informatique et au cadre de travail peu motivant de la maison. Et finalement pour toute le monde, la problématique de la virtualisation des rapports humains.

Un moyen d'outrepasser ces problèmes réside dans les tiers-lieux\*\* – les espaces de coworking. Existant depuis 13 ans en Suisse, le coworking se développe de manière exponentielle mais reste encore l'apanage de moins de 15'000 tra-

vailleurs en Suisse (0.375% de la population active).

Conçus à la base par des indépendant·e·s qui cherchaient non seulement à mutualiser leurs frais, mais surtout à développer des réseaux et des contacts humains, ces espaces évoluent et accueillent depuis quelques années déjà des employé·e·s. Le choix de travailler dans un espace de coworking peut soit être réalisé de manière individuelle - le coût est supporté par l'employé·e qui préfère, à coût égal (entre un trajet et une journée dans un coworking) miser sur le gain de temps – ou financé par l'entreprise qui diversifie son réseau de bureaux, en proposant à ses employé·e·s de travailler proches de chez eux dans des espaces équipés. La législation suisse est claire en la matière, si l'employeur ne propose pas de poste de travail à ses employé·e·s, les frais d'un bureau (qu'il soit à la maison, ou dans un coworking) est à sa charge. Si un poste de travail est proposé par l'employeur en son siège et que l'employé·e préfère travailler plus proche de la maison, les frais sont à la charge de l'employé·e. Certaines entre-

prises décident néanmoins de financer tout ou partie des frais liés au coworking, renforçant ainsi leur attractivité lors du recrutement.

Ces nouvelles façons d'envisager le travail, en mélangeant des jours en présentiel au bureau et des jours dans des espaces de coworking proches de la maison permettent de garder l'humain au cœur du processus, puisque le réseau social, lui, ne peut être complètement digitalisé. Cette solution offre de perspectives intéressantes:

- pour les collaborateurs ·rice ·s - «WorkLife Balance»
- pour les dirigeant ·e ·s - attraction de talents par des conditions de travail innovantes
- pour les collectivités rurales et périurbaines - développement de communautés
- pour les transports - diminution de la surcharge des réseaux
- pour l'environnement - réduction des émissions de CO<sup>2</sup>

En mettant sous le même toit des travailleur ·euse ·s d'horizons différents, l'émulation de la collectivité ainsi créée pourrait aussi déboucher sur de nouvelles synergies non encore explorées. Le changement de paradigme est en route, mettons tout en œuvre pour favoriser ces nouvelles formes de travail.

\* *Etude deLoitte 2016 «Der Arbeitsplatz der Zukunft: Wie digitale Technologie und Sharing Economy die Schweizer Arbeitswelt verändern» <https://www2.deloitte.com/ch/de/pages/consumer-business/articles/workplace-of-the-future.html>*

\*\* *Tiers-Lieux : Le tiers-lieu, ou la troisième place, est un terme traduit de l'anglais The Third Place faisant référence aux environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail.*

## Le coworking en Suisse – quelques chiffres

En Suisse, le premier espace de coworking a vu le jour à Zurich en 2007 ; 13 ans plus tard on dénombre environ 250 espaces de coworking en Suisse et 25'000 dans le monde et la courbe de croissance est exponentielle en toutes régions.

Les raisons de cette croissance sont multiples mais un des facteurs clés est la digitalisation du travail. Alors que les espaces de coworking étaient l'apanage des indépendant ·e ·s à leurs débuts, ils deviennent de plus en plus une alternative pour les employé ·e ·s qui ont l'opportunité de télétravailler mais qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas le faire depuis leur domicile. C'est aussi une solution pour les entreprises qui veulent permettre à leurs employé ·e ·s de travailler plus proches de chez eux ·elles dans un cadre professionnel et motivant. D'après l'Association Coworking Switzerland, la crise du Covid19 devrait accélérer le développement et l'utilisation de ces formes de bureaux. La coopérative Village Office dont la plupart des espaces suisses sont membres favorise d'un côté le développement des espaces en milieu ruraux et périurbains et de l'autre côté encourage les entreprises dans ces nouvelles formes de travail.

La majorité des espaces suisses de coworking sont indépendants et 35%



Le développement du coworking en Suisse

## DOSSIER SPÉCIAL

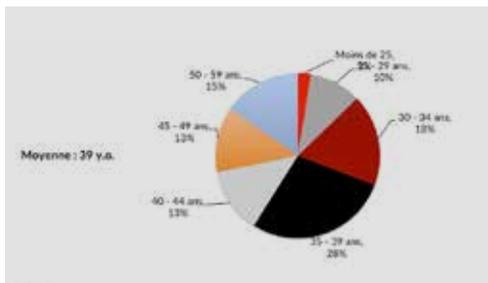
### Les nouvelles formes de travail

sont même sous forme d'associations à but non lucratif. Les espaces sont principalement gérés par des indépendant·e·s qui en font une activité accessoire, même si on remarque de plus en plus de chaînes qui s'implantent et une professionnalisation du métier et des espaces.

Les espaces de coworking restent encore l'apanage des grandes villes, même si les espaces se développent de plus en plus en périphérie et dans les centres périurbains (sur Vaud: Nyon, Vevey, Mézières, Saint-Barthélemy...). La taille de ces espaces varie de moins de 100 m<sup>2</sup> à plus de 3000 m<sup>2</sup>. Les espaces sont généralement centraux, proches de transports publics et offrent un accès 24/7.

Le·la coworkeur·se suisse moyen est âgé·e de 39 ans, possède un master et travaille soit dans le domaine de la Communication, Vente & Marketing (33%) ou l'IT (23%). Les coworkeur·euse·s sont partagés de manière égale entre des indépendant·e, des entrepreneur·e·s et des employé·e·s qui travaillent principalement pour des PME.\*

\* Source : étude deskmag & Coworking Switzerland 2019 sur le Coworking.



Âge des coworkeur·euse·s

### TheWorkHub – deux espaces, une communauté

TheWorkHub, ce sont deux espaces de coworking situés à Vevey et à Bulle, soit deux communes de taille moyenne. TheWorkHub développe une communauté d'entrepreneur·e·s, indépendant·e·s et employé·e·s qui se retrouvent sous un même toit pour travailler chacun dans son domaine mais aussi pour échanger.

TheWorkHub offre tout le confort d'un bureau moderne, avec des postes de travail équipés de chaises ergonomiques, d'écrans, des salles de réunion, des espaces de téléphone et un espace de cafétéria-détente. A Vevey, TheWorkHub propose en plus une salle de formation qui peut accueillir 25 élèves.

La richesse de TheWorkHub est avant tout celle de ses membres. Une microbiologiste, un scénariste, un développeur de jeux, ou encore des consultant·e·s en informatique, une biographe pour n'en citer que quelques-un·e·s s'y côtoient quotidiennement. Ce mélange permet une ouverture d'esprit que chacun·e cultive à sa façon à travers ses échanges avec les autres. Côté d'autres horizons et domaines professionnels incite forcément à enrichir ses propres usages.

La communauté qui s'est créée au WorkHub a vocation à proposer une alternative à la culture d'entreprise sans toutefois chercher à la supplanter. Les coworkeur·euse·s ont la possibilité de partager plus qu'un espace de travail. Pour ceux qui le souhaitent, des événements communautaires (brunch, course à pied, apéros...) sont organisés afin de stimuler le partage d'expériences et les échanges. La convivialité et de solides valeurs humaines font de ces moments des points d'ancrage dans la vie du WorkHub.

Ces espaces sont donc des lieux vivants, accueillant des travailleur·euse·s, mais aussi des manifestations ouvertes

au public (expositions, dégustations...) ainsi que des temps de formation (Midi formation, Le Truc entrepreneur). Ainsi l'espace de coworking apporte une véritable valeur ajoutée par rapport à la simple location de bureau. Un accompagnement de type coaching est également proposé aux porteurs de projet et créateurs d'entreprise.

Ces lieux offrent un concentré d'opportunités pour toutes celles et ceux qui ont envie d'entreprendre ou d'échanger. En effet, notre économie a besoin d'initiatives innovantes facilitées par un terrain propice à leur mise en œuvre et à leur développement. C'est ça aussi un espace de coworking: la possibilité de travailler et de penser le monde du travail différemment.

## Coworker-euse – pourquoi?



**Luca Bondi** – *Secrétaire général de l'Association Régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite (ARPR)*

### **Pourquoi avoir choisi le coworking?**

En 2018, l'ARPR a dû trouver de nouveaux locaux suite à la réorganisation de son activité. Celle-

ci ne nécessitant pas un bureau fixe à plein temps, nous avons opté pour une solution modulaire, qui nous offre les avantages d'une entreprise (imprimante, cafétéria, salle de réunion, collègues), tout en restant dans le budget limité d'une association à but non lucratif, soutenue par les communes.

### **Que vous apporte le coworking?**

L'échange diversifié avec les coworker-euse-s. Le fait de côtoyer des entreprises en démarrage donne une impulsion positive, car ces personnes sont pleines d'enthousiasme et de motivation.

De notre côté, nous pouvons leur apporter une expertise quant à la planification de la retraite, même s'ils-elles n'y pensent pas forcément.

### **Un conseil pour ceux et celles qui hésitent à franchir le pas?**

Venez essayer et regarder comment vit la communauté et comment cet environnement affecte de manière positive votre productivité.



**Nadine Renard** – *Directrice support technique et sous-traitance chez Lallemand*

### **Pourquoi avoir choisi le coworking?**

Je travaille pour une entreprise basée à l'étranger (au Canada et en France). Durant 10 ans, j'ai travaillé à domicile, ce qui

m'a convenu pour mon organisation familiale. Néanmoins après cette longue période, j'ai ressenti le besoin de quitter la maison afin de retrouver une ambiance de bureau. Je connaissais déjà le coworking et j'ai effectué une recherche pour trouver un lieu le plus proche de mon domicile. J'ai été agréablement surprise de trouver en 2017 déjà un espace de coworking à Vevey.

### **Que vous apporte le coworking?**

Un espace professionnel confortable et agréable. Des collègues de travail avec qui échanger autour de la machine à café et lors des divers événements proposés par TheWorkHub (apéro, théâtre, petit déjeuner...)

### **Un conseil pour ceux et celles qui hésitent à franchir le pas?**

Il faut venir travailler une ou deux journées pour voir si cela vous convient au niveau professionnel.



**Guillaume Favre** – *Chef de projet dans le domaine des énergies renouvelables*

### **Pourquoi avoir choisi le coworking?**

Mon entreprise me permet de télétravailler depuis toujours.

Pour des raisons pratiques, je ne souhaite le faire de la maison,

mais j'utilise ce droit au télétravail, puisqu'il m'évite des trajets et qu'il diminue mon empreinte carbone. J'ai donc fait le choix d'un espace de coworking proche de chez moi, qui me change aussi d'ambiance par rapport aux bureaux de mon entreprise.

### **Que vous apporte le coworking?**

De la variété au niveau relationnel, la découverte de nouvelles personnalités, de nouveaux métiers et le développement d'un réseau plus local, puisque mon entreprise est située à 80 km de mon lieu de domicile.

### **Un conseil pour ceux et celles qui hésitent à franchir le pas?**

Il faut s'affranchir de sa peur de l'inconnu et passer la porte pour venir découvrir un milieu enrichissant, plus proche de chez soi et qui permet l'optimisation du temps de travail.

► **Olivier Baumberger**

Secrétaire patronal au Centre  
Patronal de Berne

(article traduit par Mme Sandrine Hanhardt Redondo,  
Secrétaire patronale au Centre Patronal de Paudex)

# Le COVID, catalyseur de la numérisation des emplois?

«Digital Workplace (espace de travail digital)», «Smartwork», etc. sont en plein essor.

**L**a crise du coronavirus a bouleversé le monde du travail. Du jour au lendemain, de nombreuses entreprises ont renvoyé leurs employés à la maison et ont mis en place des lieux de travail flexibles et mobiles. Certaines d'entre elles ont donc dû relever des défis majeurs, car il fallait combler un retard de développement technologique dans un délai très court. La recommandation du Conseil fédéral sur le télétravail, par exemple, a eu pour conséquence que des expressions à la mode, telles que «digital workplace (espace de travail digital)», «cloudwork», «remote-business» (entreprise à distance), etc. ont également fait leur apparition dans des entreprises gérées de manière plus traditionnelle.

Dans les entreprises, la transition, qui s'apparente à un choc, est désormais achevée. Le COVID est toujours là. Néan-

moins, presque partout, les employés retournent au moins partiellement sur leur lieu de travail. Il est évident qu'à l'heure actuelle, la plupart des entreprises tirent un premier bilan provisoire de l'expérience qu'elles ont ainsi acquise.

L'évaluation de la plus-value de cette expérience appartient aux plus hauts organes dirigeants de l'entreprise qui doivent se poser un certain nombre de questions stratégiques: le télétravail doit-il être maintenu au-delà du COVID? Si oui, dans quelle mesure et quelles sont les conditions-cadres opérationnelles à mettre en place? Y a-t-il un désavantage en matière de recrutement si le télétravail n'est pas possible? Les attentes des employés changent-elles avec la technologie?

Un nouvel environnement de travail, mais avec quelles conditions-cadres?

Bien qu'il existe quelques dispositions sommaires sur le travail à domicile dans le Code des obligations, il est vivement conseillé, pour des raisons de sécurité juridique et de transparence, de réglementer par écrit les modalités du télétravail. Il ne s'agit pas de petits détails administratifs, mais des «règles du jeu» dans ce nouveau monde du travail.

Par exemple, il est nécessaire de définir les exigences que l'entreprise impose au travail à domicile. La preuve de l'existence et de l'aménagement d'un lieu de travail approprié devrait être requise; ceci devrait aussi favoriser l'efficacité des employés tout en protégeant leur santé. L'employeur est en effet également responsable de la protection de la santé de ses employés lorsqu'ils travaillent à domicile. Les arrêts maladie de longue durée liés à des problèmes de dos ou à des risques psychosociaux devraient pouvoir être évités grâce à une réglementation appropriée.

Une réglementation du temps de travail est aussi importante. Pour rappel, les dispositions de la loi sur le travail (LTR)



relatives au temps de travail et aux périodes de repos sont applicables en cas de travail à domicile. C'est notamment le cas pour les règles relatives aux pauses, aux temps de travail et de repos quotidiens, ainsi qu'à l'interdiction du travail le dimanche et la nuit. Bien souvent, les personnes occupant des postes de direction ne sont pas au fait de ces règles et ce malgré le fait que l'employeur encourt des sanctions en cas de violation de la loi. Il est donc d'autant plus important de sensibiliser les personnes concernées. Un règlement sur les heures supplémentaires est à ce titre également recommandé, afin d'éviter une accumulation incontrôlée d'heures supplémentaires donnant lieu à compensation.

Une réglementation claire des frais est également importante. Qui fournit les instruments de travail et comment ces équipements peuvent-ils être utilisés? Les frais engagés par l'employé pour l'utilisation de son propre matériel sont-ils remboursés? Une contribution financière aux frais de location est-elle

prévue? Ces points et d'autres encore doivent être pris en compte dans la réglementation des frais.

Cette sélection des points à régler montre la nécessité de fixer les «règles du jeu». Si celles-ci s'accompagnent d'ouverture, de confiance mutuelle et de compétence en matière de communication, rien ne s'oppose à une coopération fructueuse sous cette forme.

Revenons à la question posée en titre, à savoir si le COVID, comme catalyseur, fera progresser la numérisation des emplois, comme beaucoup le prédisent. La réponse viendra dans les mois ou peut-être les années à venir. Il faudra voir aussi si un « retour à la normale » est possible. Un facteur décisif sera la valeur stratégique que les instances dirigeantes attacheront à l'avenir à cette forme de travail. Je suis convaincu que la valeur stratégique augmente lorsque le télétravail repose sur une base réglementaire solide.





# LA VISION DU POLITIQUE

► Carole Dubois,  
Députée du Grand Conseil



© Adobe Stock

## Télétravail:

*mise en pratique et premiers retours*

**Le confinement a mis en évidence certains avantages du télétravail: flexibilité, disponibilité, sécurité lors de mise en place de distanciation sociale, conciliation de la vie professionnelle et privée.**

L'accélération de l'adoption de ce modèle de travail adapté à l'évolution de nos habitudes a mis en lumière des barrières réglementaires, des inégalités entre les travailleurs et des tensions qui sont apparues dans la mise en pratique à large échelle de cet exercice. Mise en pratique qui n'avait évidemment pas pu être anticipée.

Il n'est pas besoin d'expliquer qu'il est plus aisé de basculer sur ce modèle de travail si l'emploi est administratif que dans un emploi de production. Le fait d'avoir des enfants en bas âge à la maison, ainsi qu'un foyer qui permet d'identifier une pièce dédiée au travail est aussi un facteur déterminant.

Cette mutation de modèle de travail n'a néanmoins pas que des avantages. Les personnes ayant travaillé en télétravail durant tout le confinement ont rapporté le bonheur de revenir sur le lieu de travail: sociabilité, interaction, séparation des espaces professionnels-privés. La grande majorité de ces travailleurs considèrent que la solution idéale serait un pourcentage proportionné de télétravail. Une majorité des entreprises interrogées sur le bilan de cette expérience n'envisage d'ailleurs pas le télétravail à plein temps comme mode de fonctionnement normal. D'une manière générale, 20 à 40% serait envisagé sur une base de volontariat.

Parler de mutation et d'adaptation nécessite également un accompagnement et des cautèles en faveur, d'une part, de la qualité du travail et, d'autre part, de la mise en place de conditions de travail favorables aux télétravailleurs.

Si certaines entreprises avaient, déjà avant la crise, fait des études sur la flexibilisation du travail, elles se sont trouvées confrontées à certaines difficultés sans avoir eu le temps de les anticiper. Une adaptation de la réglementation et une introduction progressive du télétravail doivent pouvoir maintenant être étudiées et installées.

Les questions d'inéquité entre les travailleurs qui peuvent être efficaces à domicile et les autres dont l'outil de travail se trouve au sein de l'entreprise doivent

être évoquées. Ainsi que la question épineuse des accords interfrontaliers et l'adaptation des réglementations. Dans notre canton, comme dans les cantons frontaliers, la proportion de travailleurs vivant hors de Suisse est importante dans certains secteurs, garantissant une main d'œuvre spécialisée et nécessaire au développement de notre tissu économique. Les 2 solutions disponibles actuellement serait d'obliger ces employés à venir vivre en Suisse ou alors changer le règlement européen: 2 options impossibles à court terme.

En résumé, le travail à domicile est une option qui devra certainement se développer à l'avenir avec la mise en place d'adaptations nécessaires. Il est indiscutable que ce sera une des réponses à la problématique croissante de la mobilité ainsi que de l'engorgement des transports publics et des voies de circulation. Cette évolution du modèle de travail fera néanmoins partie d'un vaste chantier qui doit intégrer d'autres volets: l'assouplissement des horaires de travail, le développement de surfaces de coworking, l'élargissement des horaires d'ouvertures des magasins. Cette liste n'est pas exhaustive mais un changement culturel aussi significatif, porté par la jeune génération, en appelle d'autres tout aussi importants. ●

H. Milliquet

SERRURERIE



**Bureau:**

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens  
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

**URGENCES**

Natel 079 621 15 37  
Bip 021 805 24 94

**Atelier:**

Route de Genève 21  
1004 Lausanne

aerovent.ch  
un souffle nouveau

Hôtel  
Mirabeau  
LAUSANNE

L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville.  
Situé à seulement 400 mètres de la gare  
et du métro de Lausanne, cet hôtel 4 étoiles  
propose 75 chambres au calme inattendu.

AVENUE DE LA GARE 31, LAUSANNE  
www.mirabeau.ch

ricksan

Sanitaire-chauffage  
bureau technique

ÉTUDES  
RÉALISATIONS  
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale  
chemin du Martinet 10  
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88  
fax 021 625 38 86  
www.ricksan.ch



Confiez



l'administration



de votre PPE,

villa, immeuble

à des professionnels



SICOSA SA - A votre service depuis 1955  
Avenue Recordon 32 bis – 1004 Lausanne  
021 624 40 45 – info@sicosasa.ch

cer<sup>®</sup>

uspi<sup>®</sup>



# DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

*Orientation juridique du Cercle démocratique*



## Je me lance! *Quelle forme juridique choisir?*

**Je souhaite lancer ma propre petite entreprise. Quel est le processus? À quoi faut-il être attentif? Quelles sont les formes juridiques possibles et qu'impliquent-elles? Avantages et inconvénients? Petit tour d'horizon.**

Le choix des formes juridiques possibles pour «monter sa boîte» dépend de ses ambitions et de la prise de risque, car les formes les plus ambitieuses sont aussi les plus coûteuses et les plus complexes. Commençons petit: la personne physique. Il s'agit de l'entreprise unipersonnelle: vous fabriquez quelque chose que vous souhaitez vendre ou maîtrisez un art particulier, voire avez des connaissances à valeur ajoutée qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Bonne nouvelle, vous n'avez pas de grandes formalités à remplir: vous pouvez installer votre propre enseigne comme «**indépendant·e**» sans forme juridique particulière. Il faut néanmoins veiller à souscrire aux assurances sociales habituelles: accidents (LAA) ainsi que vieillesse et survivants, invalidité (AVS/AD), et chômage (AC), même si vous n'aurez droit à aucune indemnité en cas de perte de votre propre emploi.

À partir du moment où vous réalisez un chiffre d'affaires supérieur à CHF 100'000.- par année, vous êtes cependant tenu d'inscrire votre «**raison individuelle**», c'est-à-dire le nom de votre entreprise, au registre du commerce

(zefix.ch). Cette publication offre quelques avantages: protection du nom de l'entreprise, gage de sérieux. Mais elle comporte aussi quelques inconvénients. Il faut respecter les formalités paperassières assez strictes de l'office du registre du commerce, qui fonctionne à l'ancienne avec des courriers et formulaires manuscrits poussiéreux, étudiés à la loupe et que l'on vous renvoie à la moindre erreur du tréma sur le «i» qui n'est pas comme celui de votre carte d'identité légalisée par nature... Tout changement doit être publié dans la Feuille des avis officiels (FAO), qui pourtant n'est réservée qu'à ses abonnés, contrairement à d'autres cantons qui effectuent ces publications sur internet, accessible à tous. C'est dire que pour fonder, modifier ou clôturer une entreprise, la cyber-administration a encore de beaux jours devant elle.

Il faut désormais tenir une comptabilité, ce qui requiert quelques connaissances; au-delà d'un chiffre d'affaires de CHF 500'000.-, la comptabilité doit être «commerciale», beaucoup plus complexe et exigeante. Puis, si des dettes ne sont pas honorées, les éventuelles poursuites ont lieu par voie de faillite, ce qui a pour effet de mettre tous vos créanciers sur pied d'égalité; vous répondez alors sur tous vos biens et il n'y a donc pas de distinction entre ceux de l'entreprise et les vôtres.

Si plusieurs personnes se mettent ensemble pour fonder leur entreprise, alors il faut

→ p. 31

« L'amour c'est comme un oiseau, ça voyage  
très loin » - Joe Dassin



Créateur officiel de souvenirs depuis 1953 !

**BUCHARD**  
Voyages

☎ 027 306 22 30 - [www.buchard.ch](http://www.buchard.ch)



## CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY

**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte  
CHF 8.40 la bouteille

# fidal

## Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1920

Maîtrise et performance

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Évaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

 Membre de la Chambre fédérale

Siège: Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1000 Lausanne  
Banquiers et courtiers - Route de la Maladière 36 - 1003 Châtenais-près-Bâle  
Tél. 021 242 90 20 - Fax 021 242 90 21  
fidal@fidal.ch

 Membre



## Roger Gremper SA

FERBLANTERIE-COUVERTURE  
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES  
SERVICE DE DEPANNAGE

**Maîtrises Fédérales pour  
Construire - Rénover - Entretien**

021 624 67 23  
079 210 82 37

[www.grempersa.ch](http://www.grempersa.ch)  
[info@grempersa.ch](mailto:info@grempersa.ch)

AV. D'ÉCHALLENS 38  
1004 LAUSANNE

s'orienter vers les formes sociales. La plus simple est logiquement la «**société simple**», qui malgré son nom, n'est ni une société et n'est pas simple du tout. Il s'agit d'une forme d'alliance contractuelle consistant à ce que plusieurs personnes s'associent en effectuant chacune un apport en vue d'accomplir un certain but. Cette société n'est pas inscrite au registre du commerce et peut n'être que factuelle (deux personnes s'associent pour fabriquer un objet ou sont colocataires d'un local). La société simple n'a donc pas de personnalité juridique: chaque associé répond sur tout son patrimoine en cas de dettes, mais les poursuites donnent lieu à une saisie, non pas à une faillite. La forme plus évoluée de la société simple est la société en nom collectif (SNC) qui est similaire, mais à la différence qu'elle est alors inscrite au registre du commerce, avec les conséquences que nous avons vues ci-dessus pour la raison individuelle. La SNC n'a cependant pas non plus de personnalité juridique. Elle est en général organisée par des statuts, qui ne sont rien d'autre qu'un contrat passé entre les associés.

Une forme un peu plus sophistiquée de société de personnes est l'**association à but lucratif**. Cette société, qui n'est pas à proprement parlé «commerciale», dispose déjà de statuts, d'organes (comité, assemblée générale, vérificateurs des comptes) et surtout d'une personnalité juridique qui se distingue de ses membres. Elle est inscrite au registre du commerce. Ses membres ne répondent pas sur leurs biens personnels en cas de faillite. L'association n'a pas de capital; elle vit sur la cotisation de ses membres et n'est pas forcément très adaptée à la poursuite d'un but commercial, car elle reste dépendante des membres qui la composent et non pas d'un capital qui lui est propre. Elle ne peut donc par exemple pas être vendue.

Passons aux **sociétés commerciales**. Ces structures sont les plus évoluées et adaptées aux entreprises commerciales. Leur fondation requiert cependant des formalités plus

importantes et, quoi qu'en disent les chantages de la promotion économique, il n'est pas simple et facile de créer une telle entreprise en Suisse «avec un clic de souris». Fonder sa boîte sur internet comme au Delaware? Oubliez! Il faut aller chez le notaire, comme pour faire un testament ou acheter un immeuble, avec des statuts, des organes et un capital social «prêt à l'emploi». Une fois ce cérémonial accompli, il faut suivre des règles comptables strictes. La société est naturellement inscrite au registre du commerce.

Les formes de sociétés commerciales sont limitativement énumérées dans le code des obligations. La «petite» peut être fondée avec un capital de CHF 20'000.-. Il s'agit de la **société à responsabilité limitée (Sàrl)**. Cette société est dirigée par des associés gérants qui se distribuent des parts sociales, qui sont autant de parts du capital social. La «grande» est la **société anonyme (SA)** qui requiert un capital actions minimal de CHF 100'000.- détenu par des actionnaires, qui peuvent rester anonymes, justement. En effet, seuls sont inscrits au registre du commerce les administrateurs. Ils composent le conseil d'administration qui dirige l'entreprise.

Il existe d'autres types de sociétés commerciales plus ou moins exotiques, comme la **société coopérative**, bien adaptée au partage de son rendement en faveur de ses membres (logement, agriculture), mais également la **société en commandite** (par actions) ou **sociétés d'investissement** à capital fixe ou variable (SICAF/SICAV). Si vous avez fait fortune après avoir inventé le gadget informatique du siècle dans votre garage, comme le veut la légende, votre société peut alors valoir des millions et vous pouvez la coter en bourse ou vendre tout ou partie de son capital et vous acheter un yacht pour voguer sur la Mer Égée d'une île grecque à l'autre, en attendant une prochaine idée d'entreprise. ●



# LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Maxime Meier

*Président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois*



## Encourageons la relance, **libéralisons les horaires des commerces!**

### La crise aujourd'hui et demain

La crise liée au Coronavirus est loin d'être terminée, notamment celle qui touche à notre économie. Nous voyons, jour après jour, de nombreuses entre-

prises qui se séparent de collaborateurs et plusieurs commerces qui doivent tout simplement tirer les rideaux. Cette fragilisation de l'emploi risque d'impacter durablement de nombreuses personnes vivant dans notre pays. Face à cela de

multiples aides étatiques sont venues accompagner et encourager la reprise économique, mais ces aides ne sont pas éternelles et la dette qui en découle devra être remboursée dans le futur.

**Afin d'accompagner la reprise, soutenons une proposition claire et ciblée: celle de la libéralisation des horaires des commerces. Cette proposition est bénéfique sur plusieurs points!**

## Flexibiliser les horaires et créer de nouvelles places de travail

Tout d'abord, pour les commerces qui ont dû fermer durant la crise ainsi que pour ceux qui ont eu un été sans touristes, un élargissement des horaires d'ouverture permet de compenser le manque à gagner issu de la crise. En diminuant les contraintes légales, les commerçants pourront adapter leurs horaires en fonction des besoins de leur clientèle et ainsi obtenir un coup de pouce dans leurs recettes qui ont diminué durant le confinement partiel.

De plus, la libéralisation des horaires des commerces permet de créer de nouvelles places de travail, qui pourront notamment être proposées aux étudiants, l'une des populations les plus touchées par la crise en terme d'emploi. Cette proposition augmentera ainsi le pouvoir d'achat des personnes occupant ces nouveaux emplois et permettra d'encourager la dépense dans notre économie, tout en économisant sur les prestations sociales qui ne leur seront plus dévolues.

Certains peuvent craindre des ouvertures nocturnes extrêmes: ce serait faux. En effet, les commerçants et les grandes surfaces n'ouvriront que si la demande est au rendez-vous. Les horaires s'aligneront ainsi sur les besoins des consommateurs, tout en prenant compte du bien-être et de la santé des employés.

## Moins de tourisme d'achat

Une libéralisation des horaires des commerces lutte contre le tourisme d'achat pour lequel plus de 10 milliards de francs sont consommés hors de la Suisse par année. Cette mesure permet dès lors de mettre sur un pied d'égalité les commerçants suisses et étrangers. Une partie du montant consommé par le biais du tourisme d'achat sera utilisé en Suisse, permettant ainsi la création de richesses dans notre pays. Ce qui est essentiel pour que notre économie puisse redémarrer au plus vite. Par ailleurs, de nombreux petits commerçants se plaignent souvent de la «concurrence déloyale» faite par les commerces en ligne. Cette proposition permet de donner de nouveaux outils aux commerçants afin de toucher une nouvelle clientèle, qui souhaite pouvoir consommer de façon différente sur des horaires plus élargis.

## Concilier la vie familiale et professionnelle

Enfin, cette proposition s'inscrit pleinement dans notre mode de vie actuel et permet de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle. En effet, un prolongement des horaires d'ouverture en semaine et les week-ends permet aux personnes d'organiser leur temps comme elles le souhaitent, sans contraintes liées à des horaires de commerces trop limités. La crise nous a forcé à être plus flexibles notamment avec le télétravail. Il faut donc réduire les contraintes légales qui subsistent et permettre à la population de s'organiser librement!

**Voyons le côté positif de cette crise et utilisons-le pour nous tourner vers un avenir plus libéral! ●**



# CŒUR À CŒUR

par le Dr Eric Rochat

*Commission Santé & Social*



## Valais

**Je vais sur mes 22 ans lorsque mon assistant aîné me demande d'assumer à mon tour les remplacements de médecins qu'il effectue depuis quelques saisons en Valais.**

Il a débuté cette activité après ses stages hospitaliers et avant d'avoir passé son diplôme, à l'entière satisfaction du confrère, qui peut ainsi prendre quelques vacances et de ses patients auxquels cette formule évite le déplacement à Martigny ou Sion. Après huit mois comme seul stagiaire d'un service hospitalier vaudois qui compte 50 lits et un assistant (!), déjà décidé à pratiquer la médecine de famille, j'accepte le challenge et me voici un matin d'avant Noël dans cette grande maison battue par les vents d'est et d'ouest (il n'y en a pas d'autres là-bas !), qui abrite autant le cabinet médical proprement dit que les salons, chambres à coucher et cuisine de la nombreuse famille du praticien. L'accueil est des plus simples et des plus chaleureux.

«Vous dormirez dans cette chambre au-dessus du cabinet. La bonne s'occupera de vos repas et voici les clés de la voiture. Pas besoin de réveil car dès 7 heures ils sont dix ou vingt sous votre fenêtre à attendre l'ouverture de la porte. Voilà le bureau, la laborantine,

le tiroir où mettre l'argent des consultations. Pour vous mettre dans le bain, nous ferons la consultation ensemble ce matin, quelques visites à domicile cet après-midi puis je monte à Verbier avec toute ma famille pour les fêtes. En cas de problème, vous pourrez téléphoner à quelques confrères des villes que vous apprendrez vite à connaître».

L'énorme différence entre hôpital et cabinet privé, c'est que les patients n'y sont pas habillés. L'énorme différence c'est que, malgré gardes et urgences, il n'est jamais nécessaire de recevoir trente personnes en un seul matin. L'énorme différence c'est encore qu'au lieu de passer d'un étage à l'autre, il me faut patrouiller dans une voiture trois fois plus puissante que ma 2CV tout un Bas-Valais où manquent noms et numéros de rue. La surprise est totale et l'immersion... instantanée.

Certes, on n'effectue alors que de rares examens de laboratoire, il faut une grosse seringue de sang frais pour doser une glycémie et les radiographies, effectuées avec l'appareil boule dont disposaient il y a 20 ans encore quelques confrères dentistes, génèrent assurément des flux inacceptables de rayons X. L'anamnèse – ce dialogue singulier malade-médecin – et l'examen physique sont donc prépondérants avant de pouvoir jeter quelques notes manuscrites sur le bristol A5 qui contient tous les antécédents, les résultats et ... les versements d'honoraires. Personne en effet ne quitte la consultation sans s'acquitter de son dû ni faire tamponner sa feuille d'assurance. 10 fr. 40 si je me souviens bien!

Anamnèse et examen physique, mon maître de stage, l'auteur d'un *Vademecum* mondialement connu, m'y a entraîné sans merci. Questionner, écouter, interpréter, recouper, comparer, ne ja-

mais se satisfaire de l'évidence, esquiver les facilités des rapports d'experts et les comparaisons familiales. Mais encore, toucher, sentir, regarder, autre immersion pour un jeune homme qui n'a pas encore son diplôme et n'en est que plus soucieux d'être si possible à la hauteur de ceux qui lui font confiance.

Anamnèse et examen physique, il me faut une bonne heure à l'hôpital et là...: 8 à 10 minutes, non que le rythme soit frénétique mais, la porte à peine ouverte à 7h30, ce sont 10 à 15 personnes qui accaparent les sièges de la salle d'attente et certains restent même debout. Chacun connaît son ordre de passage mais je sais que les patients descendus du train suivant arrivent à 9 heures et qu'il faut leur procurer de la place!

8 à 10 minutes: médecin de brousse, bâclé et inacceptable. Oui, bien sûr, sans comparaison possible avec celle d'aujourd'hui. Mais combien étions-nous entre Martigny et Sion et quels autres médecins sortaient de leurs villes pour les visites à domicile? Le confrère que je remplaçais a eu l'immense mérite d'assumer tous ces malades, de les adresser aux spécialistes dès que nécessaire, d'accompagner tant les convalescences que les deuils, les handicaps que les guérisons. Et, sans l'obstacle chronophage et déshumanisant de l'écran d'un ordinateur qui était alors loin d'exister, il s'est finalement révélé possible de s'entretenir en palpat, de questionner pendant l'habillage et de prescrire lors du laçage des chaussures, quitte à oublier quelques croix dans les cases du formulaire pré-imprimé. ●





*... Par tous les temps mais dans la joie...*



*A votre service depuis 1954.*



**GROUX**  
ARTS GRAPHIQUES SA  
RÉALISATION ✶ IMPRESSION

[www.groux-graphstyle.ch](http://www.groux-graphstyle.ch)

021 641 61 41



[www.morel-vins.ch](http://www.morel-vins.ch)

Cave: Rue Village 20  
021 921 62 57  
[info@morel-vins.ch](mailto:info@morel-vins.ch)

1803 Chardonne  
079 425 03 82

**Guy** MAITRISE FEDERALE   
**Gaudard s.a.**



**ELECTRICITE  
TELECOM**

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne  
021 711 12 13 • [info@gaudard.ch](mailto:info@gaudard.ch)



**Assurances & Conseils SA**

**Michaël Diserens - votre courtier en assurances**

Un seul interlocuteur à vos côtés  
et toutes vos assurances en sécurité

Route de Prilly 23

1023 Crissier

[info@mdassurances.com](mailto:info@mdassurances.com)

078 / 626 92 49

021 / 635 36 06

**METRAUX-  
SAVIGNY**  
transports

021 784 80 70



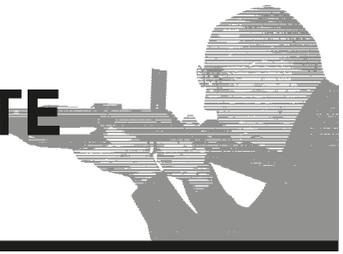
*La passion du transport !*

[metraux-transports.ch](http://metraux-transports.ch)



# LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche  
*Commission tir*



## SECTION DE TIR DU CDL

### Rappel des dates d'entraînement 2020-2021

#### *Les jeudis dès 19 heures*

Locaux du CDL sous-sol de l'immeuble du Vaudois  
Place de la Riponne 1 à Lausanne

**2020**

5 novembre

19 novembre

3 décembre

17 décembre (arbalète)

**2021**

7 janvier

21 janvier

4 février

18 février

4 mars (tir de rattrapage)

**Vous avez toujours eu envie de faire du tir, mais vous n'avez jamais osé vous lancer. Pour rappel, tous les membres du CDL peuvent faire partie de notre section-tir, vous êtes toutes et tous les bienvenus.**

**Ça vous tente.** Alors il vous suffit de vous inscrire par mail auprès de Jean-Pierre Pasche ([tir@cercle-democratique.org](mailto:tir@cercle-democratique.org)).



## À noter

### **ORIENTATION JURIDIQUE**

Uniquement pour les membres du CDL  
et par téléphone  
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

### **COMMISSION SANTÉ & SOCIAL**

santesocial@cercle-democratique.org

### **COMMANDE DE VIN DU CDL**

#### **Dégustations et commandes**

Visitez la cave de Jean-François Morel à Chardonne  
(Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h, ainsi que  
le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre  
(sauf jours fériés).

#### **Vins du Cercle**

Le Blanc et le Rouge  
du CDL à Fr.14.-/bouteille



## LE CALENDRIER

**07.11.2020**

*Journée libérale  
à l'Hôtel Alpha Palmiers  
dès 9h30*

**04.12.2020**

*Soirée annuelle  
à l'Hôtel Mirabeau*

**30.01.2021**

*Petit Nouvel An  
à l'Hôtel Mirabeau  
de 11h à 14h*

**25.02.2021**

*Soirée récréative  
au Cazard*



**cdle**

CERCLE DÉMOCRATIQUE  
LAUSANNE